

Réf: Dossier 478179

Avis de constitution

SOCIETE « FANBAK »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE DJOROGOBITE, Lot
1788, Ilot 181

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FANBAK »

Objet :

- Transport privé de personnes et de biens
- Ramassage d'ordures et assainissement
- Achat, vente et location véhicules, d'engins TP et d'équipement motorisés de divers origines
- Production agro pastorale
- Production durable et économie circulaire
- Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout au partie des biens sociaux.
- La prise de participation dans toutes société existante ou devant être créée
- Et généralement toutes opérations financières , commerciales, industrielles, mobilières immobilières , se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE DJOROGOBITE, Lot
1788, Ilot 181

Dirigeant(s) Mlle KONE DJENEBA (GÉRANT), Mlle KONATE SOUMAIYAT NOURA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00566 du 29/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06846/GTCA/RC/2026 du 29/01/2026

